DOCUMENTS A FOURNIR

Visa Ghana | Tourisme sur passeport

Rappel : Pour que l'on se charge de votre demande de visa,**la première étape est d'effectuer votre commande en ligne.** A l'issue de cette commande en ligne, vous recevrez automatiquement par email cette liste de documents à fournir.

Fournir pour la commande :

- 1 Bon de commande à imprimer(ou 1 Feuille libre avec votre numéro de commande).

- 1 Chèque à l'ordre de "RapideVisa" (si vous avez choisi de régler par chèque lors de votre commande) réglant le Total TTC indiqué sur le bon de commande.

Fournir pour CHAQUE voyageur :

Ces documents sont exigés par l'ambassade à ce jour

☑ **1 Passeport original (sans protège-passeport), sur lequel sera apposé le visa :** Signé, valable 6 mois après la date de retour, et comprenant 3 pages vierges dont 2 face à face. Attention, l'ambassade peut refuser tout passeport abîmé.

☑ **1 Copie des pages 2 et 3 du passeport sur feuille A4 :** Correspondant aux pages d'identité du passeport (avec la photo, l'adresse et la signature).

☑ **1 Photo d'identité récente en original couleur :**
- Au format d'identité classique 4,5 x 3,5cm
- SANS LUNETTE

☑ **1 Confirmation des vols aller-retour :** ou 1 attestation d'agence.

☑ **1 Copie de la réservation d'hôtel couvrant tout le séjour TAMPONNEE PAR L'HOTEL (si reservation Booking, contacter l'hotel afin de demander une copie de la reservation tamponnée) :** ou en cas de logement chez un particulier : 1 lettre d'invitation nominative signée avec les coordonnées complètes (adresse et téléphone) + 1 copie sur feuille A4 des pages d'identité de son passeport + si la personne n'est pas ghanéenne, 1 copie de son permis de résidence.

☑ **1 Copie du carnet international de vaccination :** Comportant un vaccin anti-amarile obligatoire (contre la fièvre jaune). Le carnet original vous sera demandé à votre arrivée dans le pays.

☑ **1 Copie d'un justificatif de domicile en France de moins de 2 mois :** exemple : facture d'électricité, internet, téléphone.

☑ **1 Formulaire d'ambassade de demande de visa, à remplir en ligne et à imprimer :** disponible à l'adresse paris.mfa.gov.gh.

Lors du remplissage de ce formulaire, il faut téléverser en ligne les documents listés ci-dessus (et nous les transmettre au format papier par la suite). Nous vous conseillons d'abord de scanner ces documents sur votre ordinateur avant de commencer le remplissage du formulaire.

Attention, il faut obligatoirement suivre la procédure suivante pour que le formulaire soit accepté par l'Ambassade :
• Cliquez sur "Visa Application" puis plus bas sur "Apply now". Créez votre compte.
• "Country of residence" : indiquez "France", puis "Proceed visa Application"

• "Service type" :
- En cas de délai d'ambassade normal choisi sur la commande RapideVisa il faut sélectionner "Standard service"
- En cas de délai d'ambassade urgent choisi sur la commande RapideVisa il faut sélectionner "Priority service".
• "Mode of Submission", il faut choisir "Counter services" car cela concerne le dépôt de la demande à l'Ambassade par nos agents.
• "Appointment date" : choisissez une date de dépôt de dossier à l'Ambassade par nos agents, au moins le lendemain de la réception du dossier à notre agence.
• "Appointment time" : choisissez n'importe quel créneau horaire disponible.
• En fin de formulaire, pour le "payment", il faut choisir "Card payment at Counter" puis "Master Card Debit". Nous réglerons ensuite les frais pour vous auprès de l'Ambassade.

Nous pouvons remplir ce formulaire à votre place : commandez votre visa avec option formulaire.

☑ ***Supplément pour les passeports non-français :*** 1 Preuve de résidence en France (1 Copie de la carte de séjour pour les ressortissants hors UE, sinon 1 Copie d'une quittance EDF récente).

☑ ***Suppléments pour les mineurs :*** Fournir les documents ci-dessus + 1 Copie du livret de famille (pages époux, épouse et mineur concerné) + 1 Copie des pièces d'identités de chaque parent + 1 Lettre d'autorisation parentale de voyage pour mineur, datée et signée, RÉDIGÉE EN ANGLAIS A L'ORDINATEUR, de chaque parent (une lettre pour la mère et une pour le père).